



**Communiqué de presse du 29 novembre 2017**

**Laura FLESSEL, ministre des Sports, annonce le soutien de la Plateforme française de lutte contre la manipulation des compétitions sportives au projet du Conseil de l'Europe « Carton rouge à la criminalité dans le Sport / Keep crime out of sport » (KCOOS+).**

Présidée par la ministre des sports, la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives a été créée en janvier 2016. Elle regroupe le Ministère des Sports, le Service central des courses et jeux (SCCJ), l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et La Française des Jeux (FDJ). Sont associés à cette plateforme le Parquet national financier (PNF), l'Agence française anticorruption (AFA), Tracfin, les organisateurs en France de grands événements sportifs internationaux, ainsi que les représentants de joueurs.

La ministre souhaite que la plateforme française fasse tout ce qui est en son pouvoir pour aider à la création de nouvelles plateformes nationales, et ce afin que le réseau international des plateformes nationales atteigne le nombre de 40 plateformes pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de 80 pour ceux de Paris 2024. A cette fin, les cinq principaux membres de la plateforme française, ont décidé de soutenir financièrement le projet KCOOS+ à hauteur de 150.000 euros sur trois ans (Ministère des Sports, Ministère de l'Intérieur, CNOSF, La Française des Jeux et ARJEL).

Cette participation importante, alliée à celle d'autres pays et à celle du Comité international olympique, de l'Association des loteries mondiales et aux Loteries européennes va permettre d'assister les pays à créer des plateformes nationales, de promouvoir les bonnes pratiques et de mettre en place des outils communs pour améliorer fortement la coopération internationale dans la lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Le projet KCOOS+, qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et s'achèvera le 31 décembre 2020, a pour but d'améliorer la coopération internationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives, en promouvant l'entrée en vigueur de la Convention de Macolin. Cette convention prévoit la création de plateformes nationales et leur coopération dans un maximum de pays. A cette fin, un réseau des plateformes a été créé en juillet 2016, à Copenhague. Le Groupe de Copenhague réunit aujourd'hui 21 pays : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse et Ukraine.

